

La mine ou la vie?

Mercredi 14 décembre 2016

[Emmanuel Riondé](#)



La perspective de voir rouvrir la mine a détérioré l'ambiance dans le village de Couflens Salau. (ERE)

La France peut-elle redevenir un pays minier ? Dans les Pyrénées, les promesses d'emploi autour d'un gisement de tungstène rencontrent surtout l'inquiétude des habitants.

C'est en 1995 que Jacques Renoud s'est installé dans le village de Couflens Salau, au fond d'une petite vallée des Pyrénées ariégeoises, à huit heures de marche du premier bourg espagnol. «On venait de Provence, fuyant le tourisme de cette région. On voulait un coin sauvage, tranquille. On est venu ici parce qu'il n'y avait pas de mines, s'il y en avait eu une, on serait allé voir ailleurs...»

C'est donc avec colère que cet apiculteur tout juste retraité, et adjoint au maire de la commune, a pris connaissance le 21 octobre du communiqué de presse du Ministère de l'industrie indiquant qu'un «permis exclusif de recherches (Perm) de mines de tungstène» était accordé à la société Variscan Mines sur la commune «pour une durée de cinq ans». L'entreprise va pouvoir «étudier les possibilités économique, environnementale et sociétale de redévelopper une filière d'extraction et de valorisation de tungstène à partir de l'ancienne mine de Salau».

De fait, le gisement a déjà été exploité de 1971 à 1986: 150 personnes employées et 150 000 tonnes de minerai brut extraites chaque année dont environ 60 000 traitées en laverie pour, au final, une production annuelle de 700 à 800 tonnes de tungstène. Ce métal considéré comme stratégique est notamment utilisé dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'énergie, de l'armement et sous forme de carbures cémentés pour les outils de coupe et d'usinage des métaux. Si le cours en bourse du tungstène s'est tassé ces dernières années (autour de 26,5 dollars/kg début novembre), il figure sur la liste des «matières premières critiques pour l'UE» de la Commission européenne. En 2011, la production mondiale dépassait les 72 100 tonnes, assurée à près de 85% par la Chine.

Largement de quoi aiguïser l'appétit de Variscan Mines, cette société «junior», à capitaux australiens, [particulièrement active en France](#) où elle a débuté son activité en 2010. Le Perm de Salau porte à cinq le nombre de permis qui lui ont déjà été attribués sur les neuf demandes

déposées. Cette boulimie exploratrice répond à la volonté de l'Etat, assumée depuis déjà quelques années, de relancer l'extraction minière (lire aussi ci-dessous). «La France métropolitaine et l'outre-mer ont un avenir minier. Il y a énormément de minerais exploitables, et nous avons eu une tradition et une culture forte en la matière», expliquait Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, en août 2015 au journal *Les Echos*, précisant qu'il entendait «redonner des perspectives» à l'activité minière française.

Amiante et arsenic

«Perspective» que le directeur général de la société, Michel Bonnemaïson, a tenté de vendre, dès sa première visite à Couflens Salau début 2015, en faisant miroiter un budget de 25 millions d'euros et en promettant de l'emploi. Ce qui semble avoir convaincu les élus (tous socialistes) du département, mais beaucoup moins les habitants du village.

D'abord parce que la mine, ici, a le goût de l'amiante et de l'arsenic, dont la présence est documentée et avérée de longue date (lire ci-contre). A la fermeture de la mine, le 24 décembre 1986, quatorze cas de mineurs atteints de fibroses pulmonaires et de cancers étaient dénombrés. Plusieurs sont morts depuis. Mais au-delà de cet aspect sanitaire, c'est aussi le modèle de développement local induit par la relance de l'extraction qui est contesté.

Le maire de Couflens, Henri Richl, 82 ans, a travaillé pendant dix-sept ans au service entretien de la mine. Opposant fervent à sa réouverture, il dénonce un dossier établi sur «un tissu de mensonges». Evoquant les premiers travailleurs tombés malades dès le milieu des années 1970, il balaie d'un geste rageur l'argument de l'emploi: «Quand la mine a ouvert au début des années 1970, la plupart des habitants de la commune sont partis! Une mine, dans un village comme ça, c'est un rythme particulier, du bruit, de l'agitation, les transports commençaient à 4h40 du matin et s'achevaient à 22h20. Les Ariégeois ne voulaient pas travailler là. Du coup, 80% des 150 employés venaient du Maroc ou des mines de Potigny et de May sur Orne qui venaient de fermer dans le Nord de la France...»

A l'époque, la venue de ces travailleurs avait nécessité la construction d'immeubles dont les formes rectangulaires et les façades blanches tranchent encore aujourd'hui dans le paysage de la vallée.

Pastoralisme et tourisme

Trente ans après la fermeture de la mine, le village s'est patiemment reconstruit un écosystème et une dynamique locale propre. Couflens Salau compte aujourd'hui 85 habitants permanents et 488 avec les résidences secondaires. «Il y a 272 taxes d'habitation sur la commune», annonce fièrement le maire pour qui «la vallée n'est sinistrée que pour ceux qui le souhaitent». Du côté de l'association Couflens Salau demain, on vante un «territoire de montagne orienté vers l'agropastoralisme et un tourisme de qualité». De nouvelles familles, des artisans, des agriculteurs se sont installés. L'auberge les Myrtilles, tenue par un couple de Hollandais depuis 2010, est ouverte d'avril à novembre et accueille touristes et randonneurs.

Territoire de l'ours, zone du (rare) gypaète barbu, accueillant des hêtres centenaires et traversé par la rivière du Salat où s'est récemment réinstallé un couple de loutres, le site bénéficie de plusieurs classements écologiques (Natura 2000 et Znieff 1 et 2). «La vie ici est comme on l'a faite, résume Jacques Renoud. Personne n'a de gros revenus mais ceux qui sont là ont choisi

d'y vivre et il n'y a, à ma connaissance, qu'une seule personne au RSA sur la commune. Tous les autres ont une activité ou sont retraités.»

Alors, à Couflens, on a très peu goûté la façon dont Michel Bonnemaïson s'est adressé aux habitants lors de ses passages pour défendre le projet de réouverture. «Il a pris les gens pour des ploucs, des assistés, usant d'un ton extrêmement méprisant», s'indigne l'adjoint au maire. Le montage financier du dossier, où apparaît le nom de Juniper Capital Partner Limited, une société basée dans les Iles vierges, suscite l'inquiétude. Tout comme le projet de faire démarrer une nouvelle galerie d'exploration quasiment au centre du village.

Ambiance pesante

Autant de sujets que nous souhaitions aborder avec le PPERMS, unique association favorable au permis d'exploration. Mais ses représentants n'ont pas donné suite à nos demandes répétées d'entretien. Illustrant l'atmosphère qui règne à Couflens depuis la première visite de Variscan Mines à la mairie en janvier 2015. Depuis deux ans, des invectives publiques, quelques pneus crevés et le dépôt d'une plainte ont alourdi l'ambiance. Un climat dont plus personne ne veut. Pas plus que du retour de la mine. I

Une mine propre et bonne pour l'emploi?

L'extraction nouvelle génération peut-elle être écologiquement durable? C'est ce qu'assurent les dirigeants politiques français depuis quelques années. Le 16 octobre 2012, Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif, promet: «On peut démontrer aujourd'hui que l'exploitation minière n'est pas à l'image de celle qu'a colportée la première révolution industrielle (...) mais est une forme de technologie moderne, nouvelle (...) capable de servir l'intérêt stratégique de la nation et de respecter la population.» Trois ans plus tard, le ministre de l'Economie Emmanuel Macron prend le relais en proposant un dispositif «Mine responsable». Avec le même argument: la relance de l'extraction minière serait stratégique, bonne pour l'emploi et en capacité de devenir «propre et responsable».

Dans un rapport rendu public le 6 décembre¹, les Amis de la Terre France attaquent ces trois «fausses vérités». Arguant que l'usage systématique d'explosifs et de produits chimiques entraîne une dégradation inévitable du milieu environnant. Quant à l'emploi, «les procédés miniers sont maintenant très mécanisés, relève Annie Thébaud Mony. L'exploitation d'une mine nécessite un petit nombre d'emplois qualifiés et beaucoup moins de main-d'oeuvre qu'auparavant.» ERE

¹ «Creuser et forer, pour quoi faire? Réalités et fausses vérités du renouveau extractif en France», à consulter sur amisdelaterre.org

Trois questions à Annie Thébaud Mony

Auteure de *La Scienceasservie*, Annie Thébaud Mony a travaillé dans les années 1980 sur les maladies professionnelles chez les mineurs de Salau. En septembre 2015, elle a rédigé un rapport concernant les risques sanitaires de l'ancienne mine.

Variscan Mines nie la présence d’amiante dans la mine de Salau. Est-ce recevable?

Variscan Mines a réussi à obtenir de géologues une analyse très superficielle de quelques échantillons de la mine sur lesquels la société se fonde pour assurer qu’il n’y a pas d’amiante. Pour semer la confusion, ils jouent de la diversité des termes et des appellations scientifiques. Mais la réalité, documentée de longue date, est que les amphiboles (dont l’amiante est une variété fibreuse) sont toutes toxiques, même si selon les gisements elles prennent des noms différents. En l’occurrence, on sait depuis les années 1980 que cette mine en contient sous les formes d’actinolite et de trémolite. A l’époque, j’ai rencontré des mineurs de Salau qui avaient des abestoses (pathologie pulmonaire due à une inhalation prolongée d’amiante). On est face à une affirmation qui est fausse.

Comment expliquer l’attribution de ce permis alors que les signaux sont au rouge sur la question sanitaire?

Les industriels sont parvenus à imposer un doute systématique sur les questions de santé publique, qui leur permet de passer en force dans ce genre de dossier. Chaque fois qu’un chercheur a l’honnêteté de dire que l’on est en présence de risque non déterministe, ils s’engouffrent dans la brèche. Ce qui est inadmissible, c’est que le ministère ne prenne pas plus en compte la dimension de santé publique.

Le gouvernement a lancé en 2015, l’initiative «Mine responsable» censée «réduire et prévenir les impacts environnementaux et sociaux».

Il ne s’agit que d’un slogan pour faire avaler la pilule. Il n’y a aucune prise en compte véritable des enjeux environnementaux. Dans la réforme du code minier qu’ils ont tant mise en avant, rien de coercitif n’existe sur le volet pollueur-payeur, contrairement au Canada. Par ailleurs, il y a de vraies carences de la législation française en matière de santé dans le monde du travail. Les outils permettant un suivi médical post-professionnel n’existent pas. Dans les années 1980, certains mineurs de Salau bénéficiaient durant leur exercice d’une surveillance médicale spéciale qui aurait dû être perpétuée après leur départ. Ça n’a pas été le cas. Et il faut bien prendre conscience qu’aujourd’hui, à Couflens Salau, on est en situation de rouvrir une mine d’amiante!

Propos recueillis par ERE

Le Courrier